

## MODALITES D'HIVERNAGE DE LA BERNACHE CRAVANT

## EN BAIE DE BOURGNEUF

Par Michel Métais

- - - - -

Cette synthèse succincte a pour but de replacer dans leur contexte les événements récents, à savoir l'occupation des polders par les Bernaches Cravants (*Branta bernicla*), comme elles ont l'habitude de le faire dans les zones d'hivernage de Grande Bretagne.

A. HISTORIQUE DE L'HIVERNAGE DE LA BERNACHE CRAVANT EN BAIE DE BOURGNEUF1) Effectifs hivernant depuis l'hiver 1966/1967

La baie de Bourgneuf constitue la quatrième zone d'hivernage de la Bernache cravant (*Branta bernicla*) après le golfe du Morbihan, les estrans vaseux Ile d'Oléron - Seudre, et Ile de Ré, en France.

Vous trouverez ci-dessous les recensements comparés des effectifs hivernant de Janvier 1966/1967 à 1979/1980 d'après les données des archives BIRS et de M. METAIS - L.P.O.

BAIE DE BOURGNEUF

|       | <u>Décembre</u> | <u>Janvier</u> |
|-------|-----------------|----------------|
| 66/67 | 1750            | 1300           |
| 67/68 | 734             | 730            |
| 68/69 | 1220            | 980            |
| 69/70 | 900             | 1200           |
| 70/71 | 600             | -              |
| 71/72 | -               | 850            |
| 72/73 | -               | 1250           |
| 73/74 | 2500            | 2200           |
| 74/75 | 920             | 3400           |
| 75/76 |                 | 5200           |
| 76/77 | 3600            | 3000           |
| 77/78 | 3200            | 3000           |
| 78/79 | 3600            | 4100           |
| 79/80 | 5000            | 7400           |

Le tableau 1 présente globalement l'évolution de ses effectifs maxima stationnant en Baie de Bourgneuf.

.../...

## 2) Répartition des oiseaux en Baie de Bourgneuf

Il faut distinguer 2 zones de stationnement exploitées par les Bernaches. Ces deux groupes ne semblent pas avoir de relation entre eux dans le temps et dans l'espace.

Groupe 1 : il constitue l'effectif principal d'hivernage et est situé à l'Est de Noirmoutier sur les rochers de la Préoire et de la Vendette ;

Groupe 2 : il se trouve réparti sur les roches de Bouin et de la Bernerie-en-Retz. Les oiseaux de ce groupe sont très divisés et se répartissent à marée haute sur tout l'estran vaseux de Fromentine à la Bernerie-en-Retz.

## 3) Hivernage particulier de la saison 1976/1977

Jusqu'en 1976 les Bernaches conservaient rigoureusement les zones précédemment décrites. Seuls quelques prés salés situés au contact des digues de la Baie de Bourgneuf étaient visités en fin d'hiver.

Or, pendant l'hiver 1976/1977 les oiseaux hivernants des rochers de Bouin ont, dès Décembre, pâture dans les champs derrière la digue à peu près simultanément en deux endroits de la côte :

- sur les polders de St Céran, le 19 Décembre,
- sur les polders des Champs, le 20 Décembre.

Le pâturage, au début, intéresse 150 à 200 individus et correspond aux Bernaches situées immédiatement en mer.

Au 15 Janvier, ce sont 300 individus qui explorent quotidiennement les Champs (Ray-grass) pendant la marée haute, puis les deux marées, tant qu'elles ne sont pas dérangées.

Les effectifs augmentent progressivement, (en début Février, 770 Bernaches : 320 + 450) au point que, du côté continent en mer, il ne subsiste que quelques petits groupes de plusieurs dizaines d'individus qui pâturent les prés-salés.

Au début Mars, les Bernaches restantes de Noirmoutier, avant leur départ pré-nuptial, occupent à leur tour les polders des Champs pendant environ une semaine. Ce sont 1.000 à 1.200 individus broutant dans les prés salés situés aux abords du terrain d'aviation.

Les Bernaches ont pâture dans les prairies artificielles (polder de St Céran) et dans les anciens prés salés (polder des Champs). Cependant, certains agriculteurs se sont plaints d'avoir subi des dommages sur des céréales d'hiver. Mais une différence notable des rendements des cultures concernées au moment de la moisson ne semble pas avoir confirmé cette hypothèse.

## B. RAPPORT PRELIMINAIRE SUR L'HIVERNAGE DE LA BERNACHE CRAVANT EN 1979/1980

Les Bernaches arrivent de plus en plus précocement sur leurs lieux d'hivernage et se répartissent selon deux modalités :

1. en un troupeau dense le long des côtes de l'Ile de Noirmoutier (population 1).

Les oiseaux exploitent les herbiers de zoostères autour des roches de la Vendette aux marées basses de vives eaux ; en effet, ces herbiers à *Zoostera marina* découvrent très peu et sont difficilement exploitables car la plupart du temps immergés. Sinon elles se nourrissent aux dépens des herbiers à *Zoostera nana* situés sur les vasières proches de la digue au Nord du passage du Gois.

2. en un chapelet ou bandes d'oiseaux (population 2) situés principalement autour des roches de Bouin, de la Coupelasse à la Perche. Le régime alimentaire de cette population est principalement constitué d'algues vertes (ulves et entéromorphes) prélevées à la surface de la mer et semble plus diversifié puisqu'elle ne dédaigne pas se nourrir parmi la végétation halophile des prés salés (Spartina, Salicornia, Suaeda maritima, Puccinellia, Obione, Aster trifolium, Statice, Agropyrum) de la Coupelasse, des Brochets, de la Louippe, au Port du Bec, du Gois ou de l'Etier de Fromentine.

La population 1 exploite très régulièrement les lieux de nourrissage traditionnels selon les modalités habituelles d'autant que les herbiers s'étendent et croissent d'année en année.

L'effectif en hivernage jusqu'à ce jour a augmenté progressivement pour atteindre un maximum d'environ 2.850 individus.

La population 2 a vu ses effectifs croître brutalement entre Décembre et Janvier.:

- 2.100 individus le 24 Décembre 1979
- 4.600 " le 19 Janvier 1980

Cette augmentation s'est accompagnée de deux changements importants dans les modalités d'hivernage :

- a) des bouleversements sont intervenus dans la répartition spatiale des oiseaux à marée haute (voir carte) ;
- b) les polders sont occupés massivement par les Bernaches en deux points de la côte :

- le polder des Champs

En Novembre - Décembre, un groupe d'environ 150 individus exploite très régulièrement la dépression d'eau de mer située dans le polder des Champs entre le Port du Bec et le Port des Champs au niveau du terrain d'aviation.

Le 19 Janvier entre 16 H. et 17 H., à marée montante de vives eaux (coefficient 102) un troupeau très dense de 1.000 Bernaches pâture dans les prairies naturelles constituées par d'anciens prés salés. 250 à 300 individus se trouvent dans une prairie temporaire à l'intérieur de la zone cultivée ; ce groupe déborde dans un champ de céréales d'hiver à peine levé et s'envole pour rejoindre le gros de la troupe plus confiant.

Au lever du jour du 20 Janvier, les oiseaux sont répartis en mer au-delà de la digue en très nombreuses bandes totalisant 1.650 individus. Les oiseaux semblent avoir passé la nuit en mer vu leurs comportement et activité. A 9 H 30 les oiseaux se déplacent à la nage ou au vol pour les groupes les plus éloignés, vers la base de la digue au niveau de la dépression située dans le polder (lagune).

Puis les oiseaux quittent par bandes de plusieurs dizaines ce lieu vers les prés salés. A 10 H 05, tous les oiseaux pâturent dans le polder comme la veille et aucune bande ne s'est aventurée dans les polders cultivés ce jour.

- le polder de St Céran

Les Bernaches qui habituellement hivernent dans le secteur Nord des roches de Bouin, occupent à marée haute exclusivement la zone de prés salés de la pointe du Paracaud. Leur nombre cette année a été au maximum de 230 individus (Déc. 1979).

Or, à marée montante le Dimanche 20/1/80 à 16 H. (marée haute à 18 H 15) 350 Bernaches cravants sont observées sur l'estran vaseux le long des digues Est de la Pointe du Paracaud, tandis que 220 individus venant des polders de

St Céran se posent dans des champs de céréales d'hiver au Nord de la ferme La Palette. Elles sont progressivement rejointes par groupes de 5 à 10 par les Bernaches situées du côté mer au fur et à mesure que celle-ci monte. Je n'ai pu observer qu'environ 300 oiseaux en terre ; mais il semble que l'ensemble des Bernaches observées dans ce secteur constitue un même troupeau et adopte les mêmes habitudes (différence d'exploitation du côté mer, déplacements progressifs de la mer vers les polders).

### C. CONCLUSIONS

Dans l'état actuel des choses, deux polders sont exploités comme zones de nourrissage pendant la journée et principalement à marée haute,

- sur le polder des Champs, et
- sur le polder de St Céran.

Cette exploitation des polders se fait essentiellement au détriment des prairies naturelles (les champs) et des cultures (prairies artificielles ou céréales d'hiver)...

Début Juillet, après une visite sur le polder St Céran, il ressort que : on ne note pas de différence notable dans la longueur des pailles et la grosseur des épis entre les zones où ont stationnées les Bernaches et les autres zones. Pour ce qui est du retard de maturité, il est pratiquement impossible à chiffrer (pas plus de quelques jours de retard pour les parcelles fréquentées par les Bernaches).

## ZONES FREQUENTEES PAR LES BERNACHES CRAVANTS PENDANT L'HIVER 1980

